



# CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLE

## Installer les réseaux d'Energie et les équipements courants forts dans les bâtiments

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales. une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation. Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation Mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions. Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 290 heures

Temps en entreprise : heures

Temps complet : 290 heures

- **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 3 915 €

- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

- **Validation / Sanction**

RNCP 37442 Diplôme niveau 3 CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLE Installer les réseaux d'Energie et les équipements courants forts dans les bâtiments Ministère du travail



Date d'échéance de l'enregistrement : 02-09-

2028

Date de validité du titre : 02/09/2023 au  
01/09/2028

Date d'actualisation de la fiche formation: Mars  
2024

- Suite de parcours**

Titre Professionnel Technicien du bâtiment  
communicant et connecté

- spécialisation poseur photovoltaïque

- Débouchés**

électricien  
électricien bâtiment  
Monteur électricien  
installateur électricien  
Tableautiste en électricité.

- Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P,  
accessibles aux personnes à mobilité réduite.  
Adaptation pédagogique possible pour les  
personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement  
spécifique à notre référent handicap sur le site  
[christopher.clarke@arepfresc.fr](mailto:christopher.clarke@arepfresc.fr)

- Programme de formation**

CCP1 - Installer les réseaux d'énergie et les  
équipements courants forts dans les bâtiments.

- Contact(s)**

[formations@arepfresc.fr](mailto:formations@arepfresc.fr)

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15

- Taux de retour à l'emploi**

\*\* Données issues du site « INSERJEUNE » CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLE Installer les  
réseaux d'Energie et les équipements courants forts dans les bâtiments (6 mois de la sortie de la formation)



- **Résultats de la dernière session de formation**

\* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2024-2025

**94,70 %**  
DE STAGIAIRES  
SATISFAITS

**87,54 %**  
D'OBTENTION DE  
LA CERTIFICATION \*

**71,12 %**  
D'ACCÈS A  
L'EMPLOI \*\*  
DANS LES SIX MOIS

**En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet  
des résultats des formations dispensées dans le centre**

